

Communiqué de presse

Bruxelles, le 26 mars 2020

Déclarations irréflechies de Jan Jambon sur le chômage temporaire dans le secteur de la construction !

Pour la **CSC bâtiment - industrie & énergie (CSCBIE)**, les déclarations du ministre-président flamand Jan Jambon reprochant au secteur de la construction et aux entreprises de titres-services de recourir trop souvent au chômage temporaire sont dénuées de bon sens et bien loin de la réalité.

"Nous ne sommes pas encore au pic de l'épidémie. Il est primordial de limiter ce pic autant que possible", affirme le président de la **CSCBIE**, Patrick Vandenberghe. *"S'il doit rester possible de faire appel au secteur de la construction pour des interventions urgentes, par exemple pour des travaux qui présentent un risque d'écroulement ou pour des réparations au système de chauffage, toutes les normes de sécurité et de protection doivent être appliquées strictement. Et cela vaut pour les travailleurs de tous les secteurs."*

"L'appel général à relancer l'activité dans le secteur de la construction est inopportun. Quand le nombre d'infections aura considérablement diminué, le travail pourra reprendre graduellement."

"Monsieur Jambon ne sait visiblement pas ce qui se passe sur chantier où il est très souvent impossible de prendre suffisamment de mesures de prévention. De nombreux ouvriers se plaignent de devoir covoiturer, de ne pas avoir de désinfectant ou de savon pour se laver les mains, de l'absence de moyens pour désinfecter les outils et les engins de chantier, de devoir partager les réfectoires avec un grand nombre de personnes, etc. En outre, le respect de la distanciation sociale est pratiquement impossible sur chantier".

"Nous ne voulons pas exposer nos travailleurs inutilement. TOUS les travailleurs doivent être protégés et rester en bonne santé ! C'est l'unique juste ligne de conduite !", insiste Patrick Vandenberghe.

Pour de plus amples informations :

- Pierre Cuppens, secrétaire général **CSCBIE**, 0477/54.39.38 (FR)
- Patrick Vandenberghe, président **CSCBIE**, 0477/54.39.08 (NL)